

Activité HAD-MPR



Missions

- 🔗 Proposer des soins de rééducation, réadaptation et réinsertion complexes dans les lieux de vie
- 🔗 Favoriser le maintien à domicile et les retours précoces à domicile pendant un parcours de soins
- 🔗 Favoriser les liens et les relais avec les intervenants à domicile
- 🔗 Il peut s'agir d'un complément de prise en charge en articulation avec l'Equipe Mobile de Réadaptation-Réinsertion qui réalise des bilans mais n'assure pas de soins.



Population cible

- ❧ Patients relevant de soins spécifiques de médecine physique et réadaptation : 5 jours sur 7 sans avoir besoin d'un plateau technique spécifique et pouvant être dans leur lieu de vie.
- ❧ Notamment pathologies neurologiques chroniques, et traumatologie orthopédique complexes.
- ❧ Adultes uniquement dans un premier temps.
- ❧ Patients pouvant provenir des MCO, des SSR, de l'HAD polyvalente, du secteur libéral, du secteur médico-social



Conditions de prises en charge

- Justifier de 5 séances par semaine de rééducation comprenant kinésithérapeute et/ou ergothérapeute, et/ou orthophoniste et/ou neuropsychologue.
- Les soins de Nursing et infirmiers sont programmés en fonction des besoins et ne sont pas une condition de prise en charge.



Comment faire la demande?

Demande auprès de l'HAD de Cornouaille avec les éléments suivants :



HAD de Cornouaille
Hospitalité & Accompagnement

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE - HAD DE CORNOUAILLE - MPR



Demande faite le ____ / ____ / ____ par _____

Date d'entrée souhaitée : ____ / ____ / ____

NOM _____ **Prénom** _____

DDN ____ / ____ / ____ Age ____ ans H | F

Adresse : _____

N° Tél : _____

Mode de vie / Entourage : _____

Personne de confiance : _____

Médecin traitant : _____

IDEL : _____ Nb de passage : _____

Kinésithérapeute libéral : _____

Orthophoniste libéral : _____

Pharmacie : _____

Aides sociales en place ou à prévoir : _____

HISTOIRE DE LA MALADIE

OBJECTIFS DE PRISE EN CHARGE

Tel : 02 98 52 65 22

Fax : 02 98 52 65 23

Mail: had@hadcornouaille.hstv.fr



Et ensuite?

- Commission d'admission pour acceptation (ou non) du dossier
- Visite d'évaluation HAD et MPR
- Objectifs de prise en charge et durée prévisionnelle (plan personnalisé de soins)
- Prise en charge en lien avec les intervenants à domicile
- Réévaluation HAD et MPR en cours de prise en charge
- Fin de prise en charge avec courrier aux correspondants



Quelques exemples :

- Un homme de 61 ans. Traumatisme crânien en 2006 avec des séquelles de troubles de l'équilibre et de troubles cognitifs.

Prise en charge kiné, ergo, orthophoniste, complémentaire de la prise en charge libérale + lien assistante sociale

- Une femme de 75 ans amputée tibiale droite pour déformation ancienne du pied

Prise en charge kiné, ergo, psycho, neuropsych, assistante sociale complémentaire de la prise en charge libérale

-



Des questions?

HAD de
Cornouaille



**PÔLE DE RÉADAPTATION
DE CORNOUAILLE**

CONCARNEAU - QUIMPER - ST YVI

Merci de votre attention!

